

Compte rendu

Ouvrage recensé :

L'État en fonctionnement de Gérard Bergeron, Paris, L'Harmattan, 1993, 170 p.

par Luc Bernier

Revue québécoise de science politique, n° 26, 1994, p. 206-210.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/040364ar>

DOI: 10.7202/040364ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'État en fonctionnement.

de Gérard Bergeron, Paris, L'Harmattan, 1993, 170 pages.

Gérard Bergeron a voulu, en retravaillant son œuvre théorique une dernière fois, rendre plus accessible le cadre d'analyse qu'il élaborait au fil d'ouvrages qui ont fait date. *L'État en fonctionnement* complète le cycle entrepris en 1965 avec *Le Fonctionnement de l'État* en passant par *La Gouverne*

en 1977, l'article de la *Revue canadienne de Science politique* en 1982, la *Pratique de l'État au Québec* de 1984 et *Le Petit Traité de l'État* de 1990. Ces ouvrages s'ajoutent à de nombreux livres, presque une trentaine au total, que cet auteur prolifique a écrit sur les relations internationales, les idées politiques, l'actualité et plus récemment, sur les grands penseurs du Québec d'hier.

Il n'est pas possible de recenser le dernier ouvrage de Gérard Bergeron sans le placer dans la perspective de ses écrits théoriques antérieurs. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait dans l'ordre James Driscoll, Jacques Rivest, James Iain Gow, André-J. Bélanger, Réjean Landry et Daniel Latouche lors d'une table ronde qui s'est tenue au congrès annuel de la Société québécoise de science politique en 1994 et que j'ai eu l'honneur de présider. Je fais miennes certaines des remarques formulées à cette table ronde.

Bergeron propose, ce qui est rare dans la science politique moderne, un modèle de compréhension du politique qui lui est propre, malgré quelques références dans le texte à des ouvrages classiques. Bergeron reprend son cadre d'analyse en trois niveaux: la gouverne, la politique et le régime. Il leur consacre les trois premiers chapitres du livre. Le chapitre quatre offre une classification des mouvements politiques et des régimes. Le cinquième et dernier chapitre étend l'explication de l'État unitaire à l'État fédéral. Ce livre se veut la dernière étape d'un dépouillement progressif de notions et d'un vocabulaire aussi personnel que choisi.

La notion de base est celle de fonction. Dans *Le Fonctionnement de l'État* (1965), Bergeron définissait une fonction comme «le lien qui rattache, entre elles, les relations de contrôle et, par cela, les intègre dynamiquement en processus plus ou moins vastes, mais eux aussi, interreliés à leur tour dans la vie des ensembles politiques dont ils constituent la trame».

L'architecture du modèle est la suivante : au centre, c'est à dire au niveau fonctionnel, on retrouve la gouverne qui comprend les deux fonctions d'impération : le gouvernement et la législation; et les deux fonctions d'exécution : l'administration et la juridiction. Ces fonctions sont habilitées par le niveau superfonctionnel ou le régime constitué de deux

superfonctions: la première de sécurisation externe et la seconde de légitimation interne. Au niveau infrafonctionnel ou de la politique, six conduites possibles : la contribution, la participation, l'opposition, la contestation, la dissidence et la rébellion.

L'insertion dans le jeu politique selon l'une ou l'autre des conduites peut certes apporter des bénéfices, mais elle n'est pas non plus sans comporter des coûts. Le passage de la politique à la gouvernance ne peut s'accomplir sans effort. De même, pour que la gouvernance puisse transformer le régime, il faut un changement majeur. À l'instar de Toqueville qui avait analysé avec brio la logique compliquée du processus de transformation politique dans *L'Ancien Régime et la révolution*, Bergeron note bien la difficulté de passage d'un niveau à l'autre.

Ceci dit, son modèle rend mieux compte des équilibres existants que du changement politique. La centralité octroyée à l'État et non à la politique témoigne de cette tendance. Cet accent mis sur les équilibres participe en partie de la formation en droit public reçue par Bergeron à Paris autour de 1947. On peut y voir aussi l'impact qu'eut la lecture de Montesquieu sur Bergeron pour qui les lois découlent également de la nature des choses. L'utilisation de la notion de fonction et l'évacuation de celle de pouvoir, moins fluide, ne sont pas non plus sans expliquer la préoccupation plutôt marginale de Bergeron pour le changement.

Notons enfin au passage que l'importance qu'accorde Bergeron au régime (le niveau superfonctionnel) trahit son intérêt premier pour les relations internationales. Bergeron présente ses travaux sur la théorie de l'État comme étant d'ailleurs la préface manquée d'une théorie des relations internationales. Ce niveau fait d'ailleurs généralement l'objet de travaux spécialisés en science politique. Ceux qui travaillent sur les relations internationales sont peu portés à traiter des questions domestiques et vice-versa.

Cette suite du *Fonctionnement de l'État* provient de la nécessité pédagogique. Le professeur Bergeron eut jadis besoin d'un cadre offrant une vision d'ensemble des phénomènes politiques pour son cours d'introduction. C'est par la suite que les éléments amassés en vinrent à former un

tout cohérent qui a été utilisé autant en communication qu'en administration publique. Ce souci pédagogique explique, d'une part, la nécessité ressentie par l'auteur de retravailler et d'améliorer son œuvre première et, d'autre part, le caractère taxonomique de cette œuvre. Bergeron est le théoricien d'un État moderne, national et développé; ce n'était certes pas le cas du Québec duplessiste où il débute son effort de généralisation.

Bergeron demeure d'actualité ou l'est devenu. La modernisation du Québec a fait que le modèle de Bergeron s'y applique maintenant mieux qu'au moment de sa genèse. La légitimité de l'État et sa culture sont des questions cruciales aujourd'hui. Après les institutionnalistes des années 1950, les behavioristes de la décennie 1960 et le retour à l'économie politique de la génération suivante, Bergeron retrouve chez les néo-institutionnalistes un intérêt pour l'État qui fut toujours le sien. C'est d'ailleurs ce rapprochement qu'il tente dans les dernières pages de son ouvrage en citant Theda Skocpol. Certains peuvent y voir un rapprochement douteux. Pourtant, comme dans les travaux de Bergeron, la réalité des rapports internationaux occupe aussi une place centrale chez Skocpol. De même en est-il de l'accent mis sur l'État et non sur les groupes ou des intérêts privés.

L'État en fonctionnement est certes d'une lecture plus facile que certains travaux antérieurs de Bergeron. L'auteur a gagné son pari. Par contre, je ne suis pas certain que le Bergeron nouveau puisse se lire seul. Plusieurs définitions de *l'État en fonctionnement* sont en demi-teintes, ce qui renvoie le lecteur aux ouvrages cités ci-haut. Pour commencer la lecture de Bergeron, je préfère encore son introduction et son étude des transformations socio-économiques entre 1945 et 1960 dans *L'État du Québec en devenir* (Montréal: Boréal, 1980) où l'analyse, la théorie et les données s'entrecroisent.

Cette synthèse de Bergeron constitue un des rares modèles explicatifs de l'ensemble du politique. En cela, il constitue un ouvrage précieux pour tous ceux qui enseignent des cours d'introduction à la science politique. Le modèle bergeronien est universel. On peut d'ailleurs parier que

l'œuvre de Bergeron aurait connu un rayonnement plus large si celui-ci avait été moins fidèle à ses racines et s'était mis à écrire dans une autre langue.

Luc Bernier

École nationale d'administration publique